

# JUSTICE

## POUR ANTOINE ET FRANÇOIS

Antoine, militant de la CGT et libertaire de Valenciennes, est un-e des nombreux-ses opposant-es à la loi Travail à avoir fait les frais de la répression aux ordres du gouvernement et du patronat au printemps 2016.

Alors qu'il se rendait à une manifestation syndicale le 17 mai 2016 à Lille et qu'il tenait le drapeau de son union locale CGT Valenciennes, il a été violemment plaqué au sol par 3 policiers et mis en état d'arrestation. Pour avoir participé à cette manifestation, il a passé 3 semaines en détention préventive et a été condamné à 10 mois de prison avec sursis et 2 ans d'interdiction de manifestation dans le département du Nord.

La mobilisation locale, nationale et internationale autour de son affaire a permis d'éviter une peine plus lourde à l'instar de celles qui ont frappé des centaines d'opposant-e-s dont plusieurs sont toujours en détention dans un contexte marqué par l'état d'urgence.

Plusieurs témoignages et articles de presse ont alors démontré que l'accusation était montée de toutes pièces et que le gouvernement plus minoritaire que jamais dans l'opinion ne pouvait s'imposer que par la répression et l'intimidation afin d'empêcher le développement de la mobilisation. Lors de l'audience les avocats d'Antoine ont également pointé les contradictions et les incohérences de l'accusation, ainsi que les irrégularités dans la procédure.

**Cette affaire est donc bien politique.**

François, présent à la même manifestation, a aussi payé le prix de cet acharnement gouvernemental, policier et judiciaire. Il a été condamné à 6 mois de prison avec sursis et 2 ans d'interdiction de manifestation dans le Nord.

Antoine ayant décidé de faire appel de sa condamnation, l'affaire sera rejugée, jeudi 2 février 2017 devant la cour d'appel de Douai.

Aussi il est important que d'ici là et plus particulièrement ce jour-là la solidarité s'exprime en faveur d'Antoine et de François, afin que ce procès ne soit pas celui de deux opposants poursuivis pour leurs convictions, mais bien celui des responsables de la casse du code du Travail et de cette stratégie de la tension qu'ils ont voulu pour masquer le désaveu massif dont ils font toujours l'objet de la part de l'immense majorité des travailleuses et travailleurs.



Vous pouvez adresser tous vos messages de soutien à : [contact@liberezantoine.org](mailto:contact@liberezantoine.org)  
Plus d'info sur : <http://liberezantoine.org>